



Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20200227-ROB2020_2-BF
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

Rapport d'Orientation Budgétaire 2020

Assemblée Générale du 27 Février 2020

SAINT MANDRIER Sur Mer

INTRODUCTION

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que dans les communes de + 3 500 habitants et plus, un débat a lieu sur les orientations générales du budget de l'exercice, sur les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette, cela dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants ou les EPCI de + de 10 000 habitants comprenant au moins une commune de 3 500 habitants, le rapport de présentation doit comporter les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la gestion de la dette et les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement ⁽¹⁾.

Il comporte également une présentation de la structure et des effectifs et précise l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière préalablement au vote du budget primitif.

Il donne lieu à un vote.

(1) : nouvelle obligation depuis la loi de programmation des finances publiques 2018-2022

I. L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

A) MACRO ECONOMIE

CONTEXTE ECONOMIQUE EUROPEEN

L'été 2019 a marqué un tournant dans les perspectives économiques, avec la matérialisation des risques sur les perspectives mondiales.

L'incertitude sur la politique économique alimentée par les développements récents de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine (la possibilité d'un accord intérimaire a apporté un peu de positif), l'issue du Brexit toujours inconnue bien que le choc d'une sortie sans accord ait été évité le 31 octobre avec une nouvelle extension de l'article 50 jusqu'au 31 janvier 2020, les développements politiques en Italie et autres risques géopolitiques.

Les exportations mondiales affichent des taux de croissance négatifs et les prévisions pour 2019 et 2020 ont été révisées à la baisse.

Le ralentissement de l'activité de la zone euro résulte de l'évolution différente de la croissance d'un pays à l'autre. La zone Euro a une croissance affaiblie mais pas de récession.

L'Allemagne et l'Italie se sont encore affaiblies au 2^{ème} trimestre et des signes laissent présager une faiblesse persistante.

L'Espagne, la France et le Portugal résistent avec un ralentissement plus modéré de la croissance.

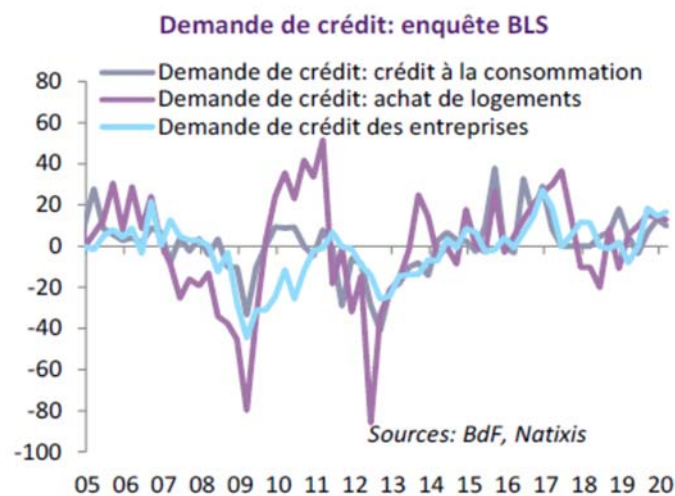
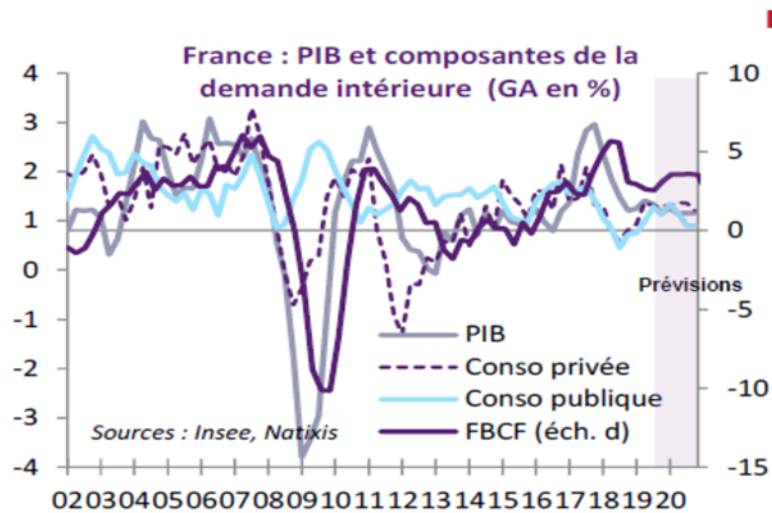
FRANCE

- ✚ Une croissance résiliente face aux risques extérieurs. Les indicateurs de confiance mettent en évidence une divergence assez nette entre la France et la zone euro sur l'ensemble de l'année 2019.
- ✚ Une solide dynamique intérieure. Du côté des ménages, la confiance s'est redressée grâce à l'amélioration du marché du travail et la succession des mesures budgétaires de soutien au pouvoir d'achat (2019 : baisse des cotisations salariales, dégrèvement de la taxe d'habitation, hausse de la prime d'activité, défiscalisation des heures supplémentaires et baisse des impôts prévue en 2020).

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

- La hausse des crédits des ménages (consommation et logement), la faiblesse des taux d'intérêt est également un facteur de soutien
- Dans ce contexte, les dépenses de consommation ont connu une accélération sur les derniers trimestres.

Accusé de réception en préfecture
088-258301126-20200227-ROB2020_2-BF
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception en préfecture : 27/02/2020



PRINCIPALES MESURES RELATIVES AUX COLLECTIVITES LOCALES

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20200227-ROB2020_2-BF
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

Figurant au projet de Loi de Finances 2020, présenté en Conseil des Ministres le 27 septembre 2019, complété par les premiers amendements adoptés par l'Assemblée nationale

- ✦ Eu égard aux élections municipales prévues en mars 2020 et pour se concentrer sur la mesure phare, la suppression de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales et la réforme fiscale engendrée, le PLF 2020 s'inscrit dans une relative stabilité des dotations et des mesures de soutien à l'investissement. Ce projet porte essentiellement sur la réorganisation de la fiscalité pour les collectivités.
- ✦ Le contexte de ces derniers mois suggère quelques adaptations et une nouvelle mouture de la loi de programmation des finances publiques 2018/2022 qui ne devrait pas aller jusqu'à son terme.
- ✦ Des transferts financiers de l'Etat aux collectivités en hausse dans le PLF 2020
- ✦ Stabilité de la DGF en 2020 avec un montant de 26,802 milliards d'euros.
- ✦ Pérennisation du pacte de stabilité pour les communes nouvelles se constituant à partir du 2 janvier 2019 et ajustement de la dotation d'intercommunalité.
- ✦ Maintien des dotations de soutien à l'investissement local au niveau de 2019 et hausse de la péréquation verticale.
- ✦ Dispositif d'accompagnement financier des régions au titre de la réforme de l'apprentissage

B) LE SYNDICAT ET LE GROUPEMENT DE COMMANDES

1. Le point sur les années 2019 et 2020

Récapitulatif des procédures de l'exercice 2019

- Au cours de l'année 2019, le SIVAAD a mis en œuvre 5 appels d'offres dédiés aux fournitures de :
 - Librairie, papeterie, fournitures scolaires et mobiliers administratifs
 - Produits d'entretien, de nettoyage et d'hygiène corporelle
 - Matériels et équipements pour les restaurants des collectivités locales
 - Habillement de la restauration collective, des services techniques et des polices municipales
 - Matériaux, matériels et équipements pour les services techniques

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

Afin de pouvoir tenir compte des évolutions de consommation des adhérents, le SIVAAD a opéré un travail de rationalisation des procédures, notamment en ce qui concerne l'allotissement.

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20200227-ROB2020_2-BF
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

Concernant la procédure de librairie, papeterie, scolaires et mobiliers administratifs des collectivités locales, les fournitures scolaires et administratives ont fait l'objet de 2 lots distincts.

La procédure de matériaux, matériels et équipements pour les services techniques a également fait l'objet d'une attention particulière. Le nombre de lots de cette procédure est passé de 8 à 22.

Les lots dédiés aux espaces verts, à la fourniture électrique et à la quincaillerie ont fait l'objet d'un allotissement par famille et typologie de produits.

L'ensemble des procédures lancées en 2019 représente 52 lots regroupant plus de 4 700 articles.

Les lots de vaisselle jetable biodégradable et quincaillerie portuaire ont été créés pour se conformer à la réglementation et satisfaire les besoins des communes adhérentes.

Le travail de Sourcing effectué par le SIVAAD, de novembre 2018 à mars 2019, a permis à 63 entreprises de pouvoir faire acte de candidature et ainsi participer à nos procédures.

Au terme des procédures de mise en concurrence, 17 entreprises ont été retenues pour répondre aux besoins recensés par les adhérents du Groupement de Commandes coordonné par le SIVAAD.

Certains lots ont fait l'objet de négociation et ont été attribués début 2020, d'autres sont en cours de publicité (Habillement des services techniques et vaisselle biodégradable).

Pour 2020

Le SIVAAD va procéder au lancement de l'appel d'offres dédié à la fourniture de :

- Denrées alimentaires issues de l'agriculture conventionnelle, biologique ou en direct des producteurs fermiers

Ce début d'année a été largement consacré au Sourcing des entreprises (distributeurs et fabricants) ainsi qu'à la refonte des lots, notamment en ce qui concerne l'épicerie, les produits de substitution végétale ou issus d'un circuit court.

Une réunion organisée fin janvier avec les gestionnaires a permis de travailler sur de nouveaux produits à intégrer y compris ceux concernés par la loi EGALIM.

Répartition géographique des opérateurs économiques exécutant les prestations
(ALIMENTAIRE)

Accusé de réception en préfecture
083 258304126-20200227-ROB2020-2-BF
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

Denrées alimentaires conventionnelles et biologiques 2019/2020		
Fournisseurs	Situation géographique	Prévisionnel en € TTC
Félix POTIN Provence	BRIGNOLES (83)	1 079 782 €
<i>Félix POTIN Provence BIO</i>	BRIGNOLES (83)	35 724 €
Pâtes LANZA	SOLLIES PONT (83)	38 502 €
<i>Pâtes LANZA BIO</i>	SOLLIES PONT (83)	16 099 €
POMONA Terre Azur	LA FARLEDE (83)	333 840 €
<i>POMONA Terre Azur BIO</i>	LA FARLEDE (83)	27 507 €
L'EURASIENNE	SOLLIES PONT (83)	21 725 €
MIDI VIANDES	LA CRAU (83)	214 932 €
OMEGA 3	SANARY (83)	36 445 €
B.S.O	AUBAGNE (13)	135 827 €
SYSCO France	BEZIERS (34)	346 516 €
POMONA Passion Froid	AIX EN PROVENCE (13)	346 667 €
AGRIBIO Provence	LE CANNET DES MAURES (83)	6 140 €
<i>BIOFINESSE BIO</i>	TOULOUSE (31)	110 412 €
<i>BIOCOOP Restauration BIO</i>	SAINT GREGOIRE (35)	21 635 €
Total TTC des engagements minimum pour 2019/2020		2 771 753 €

Fournisseurs VAROIS	1 810 696 €	65,33%
Fournisseurs REGIONAUX	482 494 €	17,40%
Fournisseurs NATIONAUX	478 563 €	17,27%

Total des engagements TTC minimum par fournisseur
Marchés 2020/2021 (HORS ALIMENTAIRE)

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20200227-ROB2020_2-BF
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

FAMILLE DE PRODUITS	FOURNISSEUR ATTRIBUTAIRE	MONTANTS MINI ENGAGÉ TTC
Fournitures pour l'Entretien, le Nettoyage et l'Hygiène	5S Groupe ADELYA	214 726 €
	ORRU Groupe HEDIS	134 196 €
	Laboratoires RIVADIS	20 807 €
	Celluloses BROCELIANDE	62 014 €
MONTANT TOTAL ENGAGÉ TTC		431 743 €

Fournitures d'Habillement, Articles chaussants, Accessoires et équipements professionnels des personnels de collectivité	CAROLE B	35 174 €
	GK PROFESSIONAL	53 443 €
MONTANT TOTAL ENGAGÉ TTC		88 617 €

Fournitures de Librairie, Papeterie et Scolaires	CHARLEMAGNE Professionnel	436 818 €
	Papeteries PICHON	45 155 €
	LYRECO France	19 718 €
MONTANT TOTAL ENGAGÉ TTC		501 691 €

Fournitures de matériel et Equipements pour les Restaurants scolaires à caractère social	CHOMETTE	37 361 €
	SAÔNOISE DE MOBILIER DELAGRAVE	14 452 €
MONTANT TOTAL ENGAGÉ TTC		51 813 €

Fournitures de Matériaux et Matériels spécifiques aux Services Techniques	SAR	40 309 €
	CAPCOULEURS	92 293 €
	ISOSIGN	42 839 €
	CGE DISTRIBUTION	222 048 €
	RACINE	140 206 €
	BERGON	6 815 €
	FOUSSIER	42 013 €
	DESCOURS ET CABAUD	7 255 €
MONTANT TOTAL ENGAGÉ TTC		593 778 €

TOTAL TOUTES PROCÉDURES	1 667 642 €
--------------------------------	--------------------

Répartition géographique des opérateurs économiques exerçant les prestations
(HORS ALIMENTAIRE)

Accusé de réception en préfecture
083-25839126-20200227-FOU2020-2-BF
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

Fournisseurs attributaires	Etablissements exécutant les prestations	Montants mini des engagements TTC
ORRU	LA GARDE (83)	134 196 €
Laboratoires RIVADIS	LOUZY (79)	20 807 €
5S Groupe ADELYA	AUBAGNE (13)	214 726 €
Celluloses de BROCELIANDE	PLOERMEL (56)	62 014 €
CHARLEMAGNE Professionnel	LA VALETTE DU VAR (83)	436 818 €
LYRECO France	MARLY (59)	19 718 €
PAPETERIES PICHON	LA TALAUDIERE (42)	45 155 €
CAROLE B	TOULON (83)	35 174 €
GK PROFESSIONNAL	SAINT MAXIMIN (60)	53 443 €
CHOMETTE	GRIGNY (91)	37 361 €
LA SAÔNOISE DE MOBILIER DELAGRAVE	MARNE LA VALLEE (77)	14 452 €
SAR	NANTERRE (92)	40 309 €
CAPCOULEURS	LA SEYNE SUR MER (83)	92 293 €
ISOSIGN	SAINT EUSEBE (71)	42 839 €
CGE DISTRIBUTION	LA GARDE (83)	222 048 €
RACINE SAP	BRIGNOLES (83)	140 206 €
BERGON	LE MUY (83)	6 815 €
FOUSSIER	ALLONNES (72)	42 013 €
DESCOURS ET CABAUD	TOULON (83)	7 255 €
TOTAL DES ENGAGEMENTS MINI TTC POUR 2020/2021		1 667 642 €

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

2. Les Réalisations 2019 et l'évolution des achats réalisés dans le

Accusé de réception en préfecture
09/25830126/2020227-REB2020_2-BF
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

Ces chiffres ont été obtenus par la saisie des relevés trimestriels remis par les fournisseurs et transmis aux adhérents pour contrôle, la date limite pour apporter des modifications a été fixée au 31 Janvier 2020

Les chiffres en notre possession à ce jour sont les suivants :

DENREES ALIMENTAIRES (Conventionnelles et Biologiques)	4 044 520 €
PRODUITS ENTRETIEN HYGIENE ET NETTOYAGE	644 083 €
LIBRAIRIE-PAPETERIE-SCOLAIRES	1 386 725 €
VAISSELLE – Accessoires - Mobilier	103 047 €
HABILLEMENT et ACCESSOIRES (Restaurants scolaires, Services Techniques, Polices Municipales)	302 778 €
PRODUITS SPECIFIQUES aux Services Techniques	1 399 473 €
TOTAL =	7 880 626 €

EVOLUTION DES ACHATS REALISES DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES DE 2015 A 2019					
	2015	2016	2017	2018	2019
DENREES ALIMENTAIRES (conventionnelles + biologiques)	4 493 139 €	4 392 180 €	4 190 505 €	4 060 889 €	4 044 520 €
PRODUITS ENTRETIEN HYGIENE ET NETTOYAGE	626 678 €	689 785 €	739 653 €	694 842 €	644 083 €
LIBRAIRIE PAPETERIE SCOLAIRES	1 259 157 €	1 458 395 €	1 483 953 €	1 320 743 €	1 386 725 €
HABILLEMENT ET ACCESSOIRES Restaurants scolaires Services Techniques Police Municipale	334 215 €	393 361 €	376 663 €	344 185 €	302 778 €
VAISSELLE ACCESSOIRES ET MATERIEL DE CUISINE + MOBILIER Rest Scolaires à partir de 2018	66 335 €	81 829 €	36 650 €	111 665 €	103 047 €
PRODUITS SPECIFIQUES AUX SERVICES TECHNIQUES	1 273 909 €	1 494 923 €	1 497 166 €	1 565 708 €	1 399 473 €
TOTAL	8 053 433 €	8 510 473 €	8 324 590 €	8 098 032 €	7 880 626 €

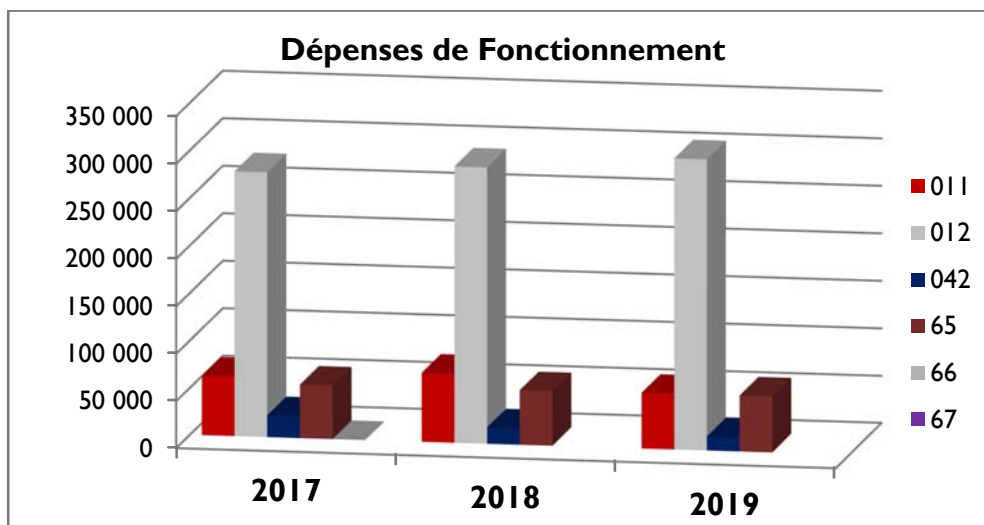
II. LA SITUATION FINANCIÈRE

A) Évolution des dépenses et des recettes de Fonctionnement de 2017 à 2019 (Comptes Administratifs)

A-1) LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	2017	2018	2019
011	63 121	73 303	59 216
012	279 277	291 420	306 982
042	23 379	17 463	14 952
65	56 883	57 990	59 543
66	83		
67			
Total général	422 743	440 176	440 693

11	<i>Charges à caractère général</i>
012	<i>Charges de personnel et frais assimilés</i>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>
65	<i>Autres charges de gestion courante</i>
66	<i>Charges financières</i>
67	<i>Charges exceptionnelles</i>



Les dépenses de Fonctionnement

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20200227-ROB2020_2-BF
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

Chapitre globalisé 011 (charges à caractère général)

En 2019

Le SIVAAD a poursuivi son effort de rigueur en matière de dépenses de charges à caractère général.

La baisse des contrats d'assurance, l'absence de demande de remboursement des échantillons par les fournisseurs, pas de consultation d'avocat pour conseil juridique ni de présence au Salon des Maires du Var expliquent en partie la baisse à ce chapitre.

Chapitre globalisé 012 (charges de personnel et frais assimilés)

Les dépenses liées au personnel sont stables en 2019 (012 en hausse mais au 013 (RF) se trouvent les remboursements sur congé de maladie du personnel)

Les dépenses tiennent compte des évolutions règlementaires et du recrutement d'un agent par voie de mutation, d'un agent en congé de longue maladie et du recrutement ponctuel d'un agent contractuel pour manutention et archivage.

Pas de CIA en 2019 dans le cadre du RIFSEEP

Chapitre globalisé 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections)

Dotations aux amortissements de l'exercice

Chapitre 65 (autres charges de gestion courante)

Indemnités des élus et cotisations retraite

Chapitre 66 (charges financières)

Plus d'emprunt en cours

Chapitre 67 (charges exceptionnelles)

Pas de charge exceptionnelle en 2019

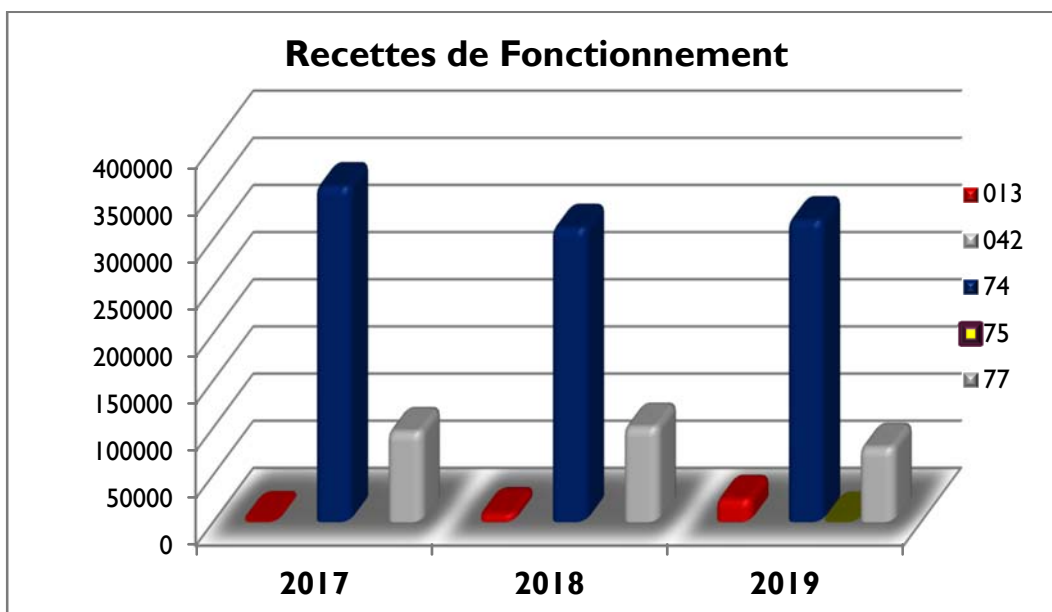
Le total général des dépenses de fonctionnement pour 2019 s'élève à 440 693 €

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20200227-ROB2020_2-BF
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

A-2) LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	2017	2018	2019
013	692	7 069	21 672
042			
74	353 371	309 178	317 317
75			2
77	93 656	98 328	76 827
Total général	447 719	414 575	415 818

013	<i>Atténuations de charges</i>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>
74	<i>Dotations, subventions et participations</i>
75	<i>Autres produits divers de gestion courante (PAS)</i>
77	<i>Produits exceptionnels</i>



Les recettes de fonctionnement du Syndicat se composent essentiellement des participations des adhérents

Chapitre globalisé 013 (Atténuations de charges)

En 2017 : Indemnités journalières (maladie d'un agent à temps non complet) et remboursement sur congé paternité

En 2018 : Remboursement par l'assurance statutaire d'indemnités journalières (congé de longue maladie)

En 2019 : Remboursement par l'assurance statutaire d'indemnités journalières des agents en congé de maladie

Chapitre 74 (Dotations, subventions et participations)

Participations des adhérents au SIVAAD

Chapitre 75 (Autres produits de gestion courante)

Ecritures régularisation du prélèvement à la source (gestion des arrondis)

Chapitre 77 (Produits exceptionnels)

Participations des adhérents au Groupement

Le total général des recettes de fonctionnement pour 2019 s'élève à 415 818 €

<i>Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</i>	222 699 €
---	------------------

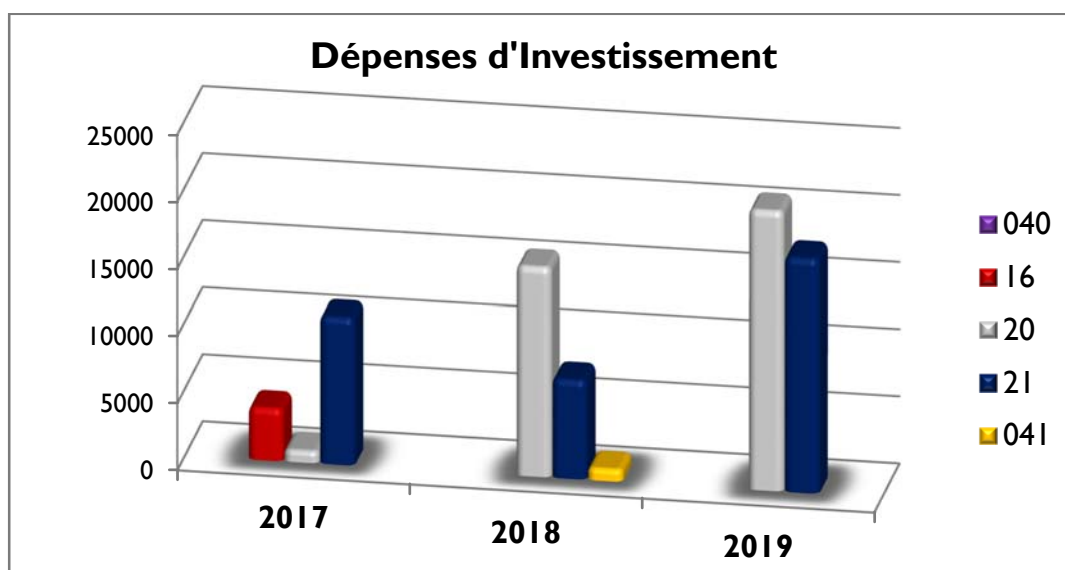
**B) Évolution des dépenses et des recettes d'Investissement de 2017 à 2019
(Comptes Administratifs sans R.A.R)**

Accusé de réception en préfecture
083-258304129-20200227-ROB2020_2-BF
Date de l'émission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

B-1) LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	2017	2018	2019
040			
16	3 900		
20	900	15 630	20 870
21	10 995	7 405	17 463
041		900	
Total général	15 795	23 935	38 333

040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>
16	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>
21	<i>Immobilisations corporelles</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>



Les dépenses d'Investissement (hors restes à réaliser)

Chapitre 16 (Emprunts et dettes assimilées)

Plus d'emprunt en cours

Chapitre 21 (Immobilisations corporelles)

En 2019 :

Câblage réseau suite au déplacement du photocopieur et du serveur

Achat d'un poste informatique (nouvel agent), remplacement du serveur et d'onduleurs.

Achat d'armoires et ajout d'un bureau à l'accueil

Chapitre 20 (Immobilisations incorporelles)

En 2019 :

Achat de licences Microsoft Office, licences pour réinstallation serveur et paramétrage

Gestion financière et RH

Achat du progiciel AGYSOFT Marco et acompte sur développement du nouveau site Internet.

Le total général des dépenses d'investissement pour 2019 s'élève à 38 333 €

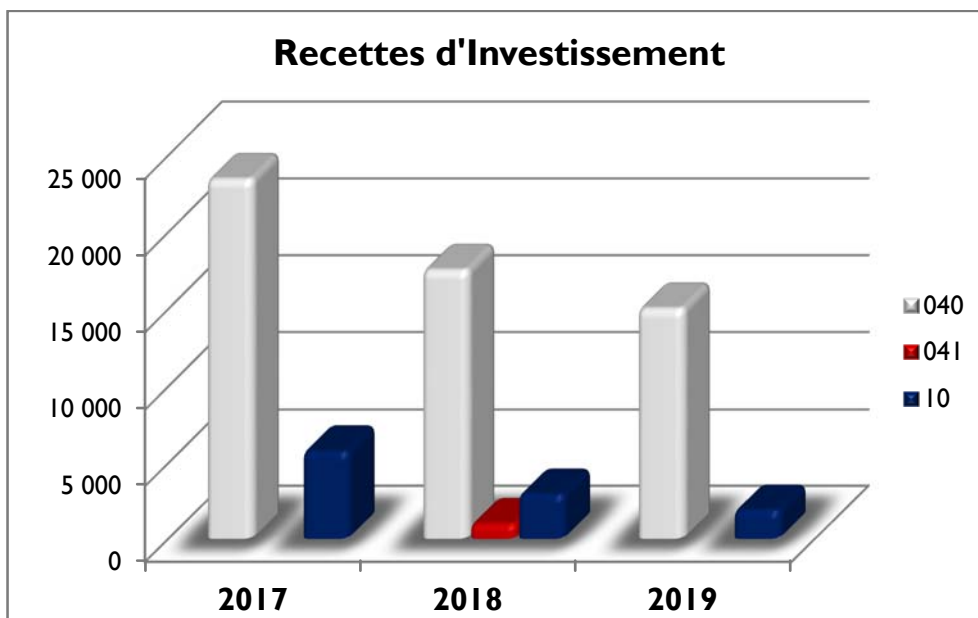
Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

B-2) LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20200227-ROB2020_2-BF
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

Chapitre	2017	2008	2019
040	23 379	17 463	14 952
041		900	
10	5 692	2 855	1 804
Total général	29 071	21 218	16 756

040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>
10	<i>Dotations, fonds divers ... (FCTVA, excédents capitalisés...)</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>



Les recettes d'investissement

Chapitre globalisé 040 (Opérations d'ordre de transfert entre sections)

Dotations aux amortissements de l'exercice (17 463 € en 2018)

Dotations aux amortissements de l'exercice (14 952 € en 2019)

Chapitre 10 (Dotations, fonds divers et réserves)

FCTVA : 2 855 € en 2018

1 804 € en 2019

Le total général des recettes d'investissement pour 2019 s'élève à 16 956 €

<i>Pour information</i> <i>R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</i>	47 914 €
---	-----------------

C) ÉTAT DE LA DETTE

- NÉANT : Aucun emprunt en cours

D) LE PERSONNEL : Évolution des effectifs et de la rémunération

Accusé de réception en préfecture
043-258861126-20200227-ROB2020_2-BF
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

En 2019

Les effectifs au 31 Décembre : 7 agents titulaires

- 1 Attaché Principal
- 1 Attaché
- 4 Adjoints administratifs (1 agent en congé de longue maladie)
- 1 Adjoint technique

La rémunération

Traitement indiciaire : Montant réalisé au 64111 = 140 716 €

Adjoints : indices majorés de 345 à 393

Attachés : indices majorés 423 – 685

Rémunérations (non titulaires) :

Montant réalisé au 64131 = 12 848 € (Remplacement congé de maladie + accroissement temporaire d'activité)

NBI, supplément familial : Montant réalisé au 64112 = 5 852 €

Régime indemnitaire : Montant réalisé au 64118 = 59 898 €
RIFSEEP (IFSE, pas de CIA en 2019)

Le temps de travail

Temps complet (de 35 à 39 h avec RTT) pour tous les administratifs

Temps non complet (3,5 h/semaine) pour l'agent technique (entretien des bureaux)

Les dépenses liées au personnel en 2019 tiennent compte des modifications réglementaires, des avancements d'échelon de droit à durée unique, du recrutement par voie de mutation d'un agent au 01/06/2019 et d'un contrat court d'agent contractuel pour manutention et archivage.

Remboursement d'indemnités journalières au 6419 pour un montant de 21 672€

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

Evolution prévue en 2020

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20200227-ROB2020_2-BF
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

Les effectifs : 7 agents titulaires

1 Attaché Principal

1 Attaché

4 Adjoint administratifs

1 Adjoint technique

Recrutement prévu d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité (3 mois)

Remplacement d'un agent ayant demandé sa mutation au 1^{er} mai 2020.

La rémunération

Traitement indiciaire : Montant prévisionnel au 64111 = 185 000 €

Adjoints : indices majorés de 351 à 403

Attachés : indices majorés 445 à 722

Rémunérations (non titulaires) : Montant prévisionnel au 64131 = 9 500 €

NBI, supplément familial : Montant prévisionnel au 64112 = 8 000 €

Régime indemnitaire IFSE/CIA : Montant prévisionnel au 64118 = 88 000 €

Les montants prévisionnels au 64111/64112/64118 sont estimés sur environ 15 mois afin de permettre le traitement des salaires et charges avant paiement des participations par les adhérents du syndicat.

Le temps de travail

Temps complet (de 35 à 39 h avec RTT) pour tous les administratifs

Temps non complet (3,5 h/semaine) pour l'agent technique (entretien des bureaux)

Les dépenses liées au personnel en 2020 prennent en compte les modifications réglementaires prévues, le reclassement indiciaire au 01/01/2020, les avancements d'échelon de droit à durée unique, le recours à un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité, le remplacement d'un agent ayant demandé sa mutation au 01/05/2020 ainsi qu'un agent contractuel pour une durée d'environ 15 jours (aide et manutention pour préparation de la séance de notation des échantillons alimentaires).

III. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020

A) Les dépenses de Fonctionnement

Les efforts de rigueur budgétaire seront maintenus en 2020 et seules sont prévues les dépenses nécessaires à un bon fonctionnement du Syndicat.

A la fin de ce document se trouve une présentation synthétique du Budget 2020 qui sera présenté à l'assemblée générale du 5 Mars 2020.

Les dépenses prévues tiendront compte des impératifs liés à la gestion du Syndicat et des mesures nationales qui s'imposent à la collectivité (avancements d'échelon, augmentation des cotisations retraite, compensation de la hausse de la CSG, remplacement d'un agent ...)

Il est important de rappeler la spécificité de gestion du syndicat (Prévisions sur environ 15/16 mois afin de permettre le fonctionnement avant paiement des cotisations par les adhérents).

B) Les recettes de Fonctionnement

Au cours des dernières années, le SIVAAD a baissé significativement les participations de ces adhérents malgré une baisse d'environ 8% du montants des achats réalisés dans le cadre du Groupement de Commandes de 2016 à 2019.

Afin de maintenir un équilibre indispensable au bon fonctionnement, le SIVAAD proposera cette année à ses adhérents, dans le cadre de l'élaboration de son Budget Primitif :

Le maintien des taux de cotisations sur les achats réalisés en 2019
La revalorisation de 0,05 €/habitant de la part SIVAAD

Les recettes de fonctionnement se décomposent de la manière suivante :

- Les participations des adhérents au SIVAAD et au Groupement, dont le détail figure sur les tableaux ci-après et qui constituent la majeure partie des recettes
- L'excédent de fonctionnement reporté (002) figurant au compte de Gestion 2019

↗ Voir ci-après le détail des participations 2019 (pour mémoire) et des participations prévues au budget 2020

LA PARTICIPATION DES ADHÉRENTS PREVUE POUR 2020

Accusé de réception en préfecture
083028801126-20200227-ROB2020_2-BF
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

Elle sera établie conformément aux Statuts adoptés et validés par la Préfecture en 2011, sur la base des réalisations 2019 et du recensement de la population au 01/01/2020 paru sur l'INSEE.

↗ Elle se décompose de la manière suivante :

Participation au fonctionnement du SIVAAD

- **Une part fixe par habitant 0,50 €** (pour info : ***0,45€** en 2019)
(Voir recensement INSEE ci-dessous)
- **Une part variable sur les achats réalisés en 2019 : 2,90 %** (pour info : **2,90%** en 2019)
- ↗ **Un Bonus à la commande** selon la moyenne des achats/habitants de la commune et la consommation moyenne/habitant de l'ensemble des adhérents (24 € en 2019)

Les taux figurant ci-dessus seront votés lors de l'Assemblée Générale du 5 Mars 2020

Participation à la mutualisation des coûts de fonctionnement du GROUPEMENT de Commandes

- **Adhérent SIVAAD : 0,5%** sur la totalité des achats réalisés en 2019
(pour info : * **0,5 %** en 2019)
- **Non Adhérent SIVAAD : 7 %** sur la totalité des achats réalisés en 2019
(pour info : * **7 %** l'an dernier)
- **Collectivités ne pouvant adhérer** (ou en cours d'adhésion) : **3,4 %***
(pour info : * **3,4 %** en 2019)

Ce taux* concerne les CCAS, CIAS, CDG, Communauté de communes ... et les collectivités en cours d'adhésion (- 2 ans)

Les taux proposés ci-dessus seront votés lors de la Réunion plénière des adhérents du Groupement le 5 Mars 2020.

Recensement INSEE au 1^{er} Janvier 2020
(Populations légales Référence 01/01/2017)

→ Part Fixe SIVAAD

Accusé de réception en préfecture
 983-258301126-20200227-ROB2020_2-BF
 Date de télétransmission : 27/02/2020
 Date de réception préfecture : 27/02/2020

<u>COMMUNES ADHERENTES</u>	Population totale au 1er janvier 2020*	PART FIXE SIVAAD (0,50 € /hab)
BANDOL	8 554	4 277,00 €
BESSE	3 085	1 542,50 €
BORMES	8 218	4 109,00 €
BRUE AURIAC	1 401	700,50 €
CABASSE	1 984	Non adhérent
CALLAS	1 945	Non adhérent
CARCES	3 529	1 764,50 €
CAVALAIRE	7 469	3 734,50 €
CHATEAUDOUBLE	485	242,50 €
COGOLIN	11 992	5 996,00 €
EVENOS	2 456	1 228,00 €
FAYENCE	5 881	2 940,50 €
FIGANIERES	2 659	1 329,50 €
FLASSANS	3 599	1 799,50 €
GASSIN	2 623	1 311,50 €
LA CADIERE	5 648	Non adhérent
LA CROIX VALMER	3 901	1 950,50 €
LA FARLEDE	9 195	4 597,50 €
LA GARDE FREINET	1 920	960,00 €
LA LONDE	10 429	5 214,50 €
LA ROQUEBRUSSANNE	2 500	1 250,00 €
LA VALETTE	24 131	12 065,50 €
LE BEAUSSET	9 907	4 953,50 €
LE CANNET DES MAURES	4 359	Non adhérent
LE LAVANDOU	6 047	3 023,50 €
LE RAYOL CANADEL	723	361,50 €
LE REVEST	3 953	1 976,50 €
LE THORONET	2 499	1 249,50 €

Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

Accusé de réception en préfecture
0924599126 2020-27-ROB2020_2-BF
PARTI FIXE SIVAD
Date de l'acte de réception : 27/02/2020
Date de dépôt en préfecture : 27/02/2020

<u>COMMUNES ADHERENTES</u>	Population totale au 1er janvier 2020	PARTI FIXE SIVAD (0,50 €/hab)
LE VAL	4 391	2 195,50 €
MAZAUGUES	902	451,00 €
MONTFERRAT	1 559	779,50 €
MONTFORT SUR ARGENS	1 366	683,00 €
NANS LES PINS	4 709	2 354,50 €
OLLIOULES	13 972	6 986,00 €
PIERREFEU	6 149	3 074,50 €
PIGNANS	4 246	2 123,00 €
PUGET VILLE	4 330	2 165,00 €
RAMATUELLE	2 116	1 058,00 €
RIANS	4 294	2 147,00 €
SAINT CYR	11 956	5 978,00 €
SAINT MANDRIER	5 931	2 965,50 €
SAINT MAXIMIN	16 888	8 444,00 €
SAINT TROPEZ	4 439	2 219,50 €
SAINT ZACHARIE	5 682	2 841,00 €
SANARY	16 843	Non adhérent
SIX FOURS	33 422	16 711,00 €
SOLLIES PONT	11 310	5 655,00 €
SOLLIES TOUCAS	5 827	2 913,50 €
SOLLIES VILLE	2 494	1 247,00 €
TOURRETTES	2 935	1 467,50 €
TOURVES	5 097	2 548,50 €
VIDAUBAN	12 011	6 005,50 €
TOTAL POUR PARTICIPATION 2020	333 961	151 591,00 €
Rappel pour INFO TOTAL POUR PARTICIPATION 2019	332 406	134 970,30 €

C) Les dépenses d'investissement prévues en 2020

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20200227-ROB2020_2-BF
Date de télétransmission : 27/02/2020
Date de réception préfecture : 27/02/2020

Les Restes à réaliser de 2019 : 17 210,60 €

➔ au 2051 : 17 210,60 €

Solde logiciel AGYSOFT Marco
Refonte Site Internet
Mise en place du RGPD par le SICTIAM
Fin de formation OUTLOOK

Les Prévisions 2020

- ➔ au 2051 : Restes à réaliser 2019 (17 211 €) + 18 000 €
(Licences progiciels GF/RH pour évolutions règlementaires, modification logiciel de suivi réalisations des adhérents, modules Marco, site Internet phase 2...)
- ➔ au 2135 : 5 500 € (câblage réseau, stores, aménagement divers à prévoir)
- ➔ au 2183 : 8 895,27 (prévision pour remplacement de matériel informatique, panne...)
- ➔ au 2184 : 3 000 € (mobilier divers)

D) Les recettes d'investissement prévues en 2020

Les recettes d'investissement prévues au Budget 2020 sont les suivantes :

- FCTVA (3 926 €)
- Dotation aux amortissements (22 343 €)
- Excédent d'investissement reporté (Compte de Gestion 2019 : 26 337,13 €)

Synthèse des éléments prévisionnels du Budget Primitif 2020

	DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	011 Charges à caractère général	94 541 €	002 Excédent de fonctionnement reporté	197 824 €
	012 Charges de personnel, frais assimilés	410 526 €	74 Dotations et participations (Participations SIVAAD)	328 107 €
	65 Autres charges de gestion courante (Indemnités élus, subvention COS)	80 600 €		
	66 Charges financières (intérêts du prêt)	0 €	75 Autres produits de gestion courante (PAS)	100 €
	022 Dépenses imprévues	0 €	77 Produits exceptionnels (Participations Groupement)	73 979 €
	042 Opération d'ordre de transfert entre section (dotations aux amortissements)	22 343 €	013 Atténuations de charges	8 000 €
INVESTISSEMENT	RAR Restes à réaliser de l'exercice	17 211 €	040 Opération d'ordre de transfert entre section (amortissements)	22 343 €
	20 Immobilisations incorporelles (logiciels ...)	18 000 €	10 FCTVA	3 926 €
	21 Immobilisations corporelles (meublier, matériel bureautique, informatique..)	17 395 €	001 Excédent d'Investissement reporté	26 337 €
	16 Emprunt et dettes assimilées	0 €		
Total	660 616 €		660 616 €	

Il semble important de rappeler que le volume d'achats réalisé par les adhérents reste un élément primordial de l'équilibre du budget du Syndicat. Ce volume doit rester stable afin de permettre le maintien des taux de cotisations des adhérents.

Le SIVAAD déploie donc toujours plus d'efforts afin d'obtenir les meilleures conditions de prix, de qualité et de services à ses adhérents.

Les éléments budgétaires qui seront présentés lors de l'Assemblée Générale du 5 Mars 2020 seront établis sur la base des éléments ci-dessus.